



Matinée 3R Syndifrais Des avancées majeures pour la circularité des emballages de produits laitiers frais.

Dans le prolongement de sa feuille de route 3R publiée en 2023 qui vise à réduire l'impact des emballages de produits laitiers frais, Syndifrais a organisé sa deuxième Matinée 3R dédiée aux avancées en matière de Réduction, Réemploi et Recyclage des emballages en plastique.

Parmi les multiples initiatives du secteur abordées pendant cet événement, l'entrée en service en 2025 de la filière de recyclage des pots en PS et sa trajectoire de montée en puissance ainsi que les premiers pas du secteur sur la question du réemploi des emballages avec une étude de préfiguration menée avec le soutien de Citeo et de l'Ademe. Partout, l'adhésion du consommateur est et sera clé pour assurer la réussite des initiatives.

« Avec la création de la filière de recyclage des pots en PS, nous avons démontré notre capacité à agir collectivement dans l'intérêt général. Nous explorons désormais avec réalisme les opportunités du réemploi. Notre objectif est clair : construire un modèle commun, efficace et adapté à la filière des produits laitiers frais », déclare Patrick Falconnier, président de Syndifrais.

Une filière de recyclage des pots en PS opérationnelle

La Matinée 3R a été l'occasion de saluer l'entrée en fonction, en septembre 2025, de la première usine européenne de recyclage des pots en polystyrène permettant un retour au contact alimentaire. Elle a mobilisé industriels, institutions, éco-organismes et recycleurs européens, et constitue une avancée majeure pour la circularité des emballages.

L'unité d'Indaver, à Anvers, traite désormais 80 % des 7 000 tonnes de pots de yaourts collectés en France, avec un retour garanti au contact alimentaire. Les 20 % restants sont valorisés en pots de fleur ou cintres en recyclage mécanique en Espagne.

Mobiliser le consommateur : un enjeu clé pour la montée en puissance

Pour atteindre les objectifs fixés à horizon 2035, l'intensification de la collecte est indispensable. C'est dans cet esprit que Syndifrais a lancé la campagne #TriTonPot, une initiative collective inédite menée avec le soutien de l'ADEME, Citeo et du CNIEL, mobilisant à la fois les marques nationales et les marques de distributeurs.

Avec plus de 500 millions d'opercules porteurs de messages d'incitation au tri, la campagne a permis un gain significatif de 4 points : 76 % des Français déclaraient trier correctement leurs pots en octobre 2025, contre 72 % en janvier 2025.

La campagne se poursuit pour ancrer durablement le geste de tri dans les habitudes des Français.

Des normes partagées pour accompagner l'écoconception

Après près de deux ans de travaux collaboratifs aux niveau européen, les critères de recyclabilité des emballages en PS sont désormais définis, opérationnels et partagés par l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

Ces normes permettent de renforcer la conformité des emballages, de guider les démarches d'écoconception, et d'accompagner progressivement la réduction de leur impact environnemental.



Le réemploi, un chantier en exploration collective

Conscient que d'autres pistes, complémentaires au recyclage, doivent être étudiées pour réduire l'impact environnemental des emballages, Syndifrais a remis à l'ADEME, en octobre 2025, une étude de préfiguration du modèle de réemploi des emballages dans la filière.

Après évaluation des différentes options selon leur faisabilité technique, sanitaire, économique et environnementale, trois solutions ont été retenues pour un approfondissement collectif. Chacune d'entre elles a été hiérarchisée selon sa maturité, sa faisabilité et son potentiel de déploiement collectif :

- le **pot plastique réemployable type 500 g adapté aux** emballages ménagers (yaourts brassés, formages frais, crèmes fraîches et yaourts aux fruits).
- le **seau plastique réemployable de 5–10** L, déjà utilisé en restauration hors domicile (RHD) pour les crèmes fraîches et fromages frais.
- la caisse plastique réemployable de transport présentant un fort potentiel de déploiement en logistique professionnelle.

Au-delà des considérations techniques, réglementaires et économiques, le sondage réalisé par Syndifrais en 2024 sur la perception du réemploi par le consommateur met en évidence des freins majeurs : inquiétudes sanitaires, contraintes de stockage des emballages vides, prix de la consigne et poids des habitudes de consommation.

L'acceptabilité par les consommateurs constitue un enjeu déterminant et l'analyse comportementale se révèle décisive pour accompagner la transition vers des pratiques plus durables.

CONTACTS PRESSE: Scopus Communication

Sylvain Camus : <u>sylvain.camus@scopuscommunication.fr</u> - Port. : 06 12 16 38 60 Candide Louniangou : <u>candide.louniangou@scopuscommunication.fr</u> - Port. : 07 63 85 14 46

A propos de Syndifrais

Syndifrais est l'organisation professionnelle des fabricants de produits laitiers frais depuis 1978. Elle vise à promouvoir la catégorie et à accompagner ses adhérents sur le marché français. Elle rassemble aujourd'hui 22 entreprises, TPE, PME et multinationales, fabricants de yaourts et laits fermentés, fromages blancs et petits suisses, desserts lactés frais et crèmes fraîches. En 2024, le marché des produits laitiers frais en grande distribution représentait un chiffre d'affaires de 6,05 milliards d'euros et 1,77 millions de tonnes.

Pour en savoir plus : LinkedIn - <u>Syndifrais</u> et <u>www.syndifrais.com</u>